

GROUPE	29	FONGICIDE
--------	----	-----------

Fongicide agricole Allegro® 500F

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION

PRINCIPE ACTIF :Fluazinam 40,0 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01 % OU du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0044% et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00042% et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00014% à titre des agents de conservation

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU
PEUT SENSIBILISER LA PEAU**

N° D'HOMOLOGATION : 27517
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 3,8 L à 18,9 L

ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road Suite A
Concord, Ohio 44077 U.S.A.
1-877-706-4640

Distribué par : **Syngenta Canada inc.**
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Étiquette

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS laisser entrer en contact avec la peau. **NE PAS** ingérer; ce produit est nocif s'il est avalé.

Cause l'irritation de la peau. Nocif si absorbé par la peau. Éviter le contact avec les yeux. Peut sensibiliser la peau. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un nébulisateur manuel ou un appareil pneumatique ou

d'un équipement de brumisation portatif.

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

NE PAS pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les intervalles spécifiés dans le tableau suivant. Lorsque le DS pour les activités de récolte et le DAAR diffèrent, le plus long des deux intervalles doit être respecté lors de la récolte de la culture.

Cultures	Délai d'attente avant récolte (DAAR)	Activité après l'application	Délai de sécurité (DS)
Pommes de terre	14 jours	Toutes les activités	24 heures
Soja	Ne pas appliquer après le stade de croissance R3, début de formation des gousses	Toutes les activités	24 heures
Graines sèches de pois (SGC 6-21F)	30 jours	Ajustement manuel de l'irrigation	24 heures
		Toutes les autres activités	12 heures
Tiges et feuilles pommées de <i>Brassica</i> (SGC 5A)	65 jours	Toutes les activités	24 heures
Feuilles libres de <i>Brassica</i> (SGC 5B)	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Bleuets en corymbe et bleuets nains, cassis et gadelles, baies de sureau, groseilles à maquereau et baies de gaylussaquier	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Raisins (vin)	21 jours	Palissage/tuteurage, l'enlèvement manuel des feuilles	9 jours
		Ajustement manuel de l'irrigation	2 jours
		Toutes les autres activités	12 heures
Légumineuses à gousse comestible (sauf les pois)	14 jours	Toutes les activités	24 heures
Haricots secs écosés, sauf le soja	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Ginseng	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Carottes	7 jours	Toutes les activités	24 heures
Pommes	28 jours	Toutes les activités	24 heures
Cucurbitacées (GC 9)	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Poivrons des champs	30 jours	Toutes les activités	24 heures

Oignons (SGC 3-07A)	7 jours	Désherbage manuel	3 jours
		Toutes les autres activités	24 heures

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour une application à l'aide d'un pulvérisateur à rampe : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Un tracteur à cabine fermée est requis lors de l'application pour les applications personnalisées. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour une application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique: Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. De plus, porter un casque de protection résistant aux produits chimiques pendant l'utilisation d'un pulvérisateur pneumatique en cabine ouverte. Les casques de protection résistant aux produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'Wester, les chapeaux de pluie résistants aux produits chimiques ou les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque.

Pour les applications utilisant un pulvérisateur manuel à compression mécanique : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. De plus, porter un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH pour les pesticides.

Pour une application à l'aide d'un équipement aérien : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermé pendant l'application.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau les éclaboussures de produit sur la

peau. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Après l'application, se laver les mains et se doucher complètement avec de l'eau et du savon.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Les utilisateurs doivent se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer, utiliser des cosmétiques ou d'aller aux toilettes.

Pendant l'utilisation de ce produit, ne pas manger, boire ou fumer (y compris fumer).

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les petits mammifères sauvages et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le fluazinam est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans les zones traitées avec des produits contenant du fluazinam au cours de la saison précédente.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et sec, à l'écart des autres pesticides et engrais.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

GROUPE	29	FONGICIDE
--------	----	-----------

Fongicide agricole Allegro® 500F

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION

PRINCIPE ACTIF :Fluazinam 40,0 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01 % OU du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0044% et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00042% et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00014% à titre des agents de conservation

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU
PEUT SENSIBILISER LA PEAU**

N° D'HOMOLOGATION : 27517
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road Suite A
Concord, Ohio 44077 U.S.A.
1-877-706-4640

Distribué par : **Syngenta Canada inc.**
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Brochure

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Numéro de section</u>
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI).....	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION	8.0
MODE D'EMPLOI	9.0
Renseignements généraux	9.1
Application par voie terrestre	9.2
Information générale.....	9.2.1
Directives de mélange	9.2.2
Directives de pulvérisation	9.2.3
Nettoyage de l'équipement.....	9.2.4
Application par voie aérienne.....	9.3
Renseignements généraux	9.3.1
Mises en garde propres au produit.....	9.3.2
Directives de mélange	9.3.3
Directives de pulvérisation	9.3.4
Nettoyage de l'équipement.....	9.3.5
Zones tampons de pulvérisation	9.4
Restrictions pour la rotation des cultures	9.5
Lutte antiparasitaire intégrée	9.6
MODES D'EMPLOI SELON LES CULTURES	10.0
Pommes de terre	10.1
Soja	10.2
Graines sèches de pois.....	10.3
USAGES LIMITÉES	11.0
Légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>	11.1
Petits fruits.....	11.2
Raisins	11.3
Légumineuses	11.4
Ginseng.....	11.5
Carottes.....	11.6
Pommes	11.7
Cucurbitacées (groupe de cultures 9).....	11.8
Poivrons des champs	11.9

Oignons (sous-groupe de cultures 3-07A).....	11.10
Bleuet nain	11.11
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	12.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS laisser entrer en contact avec la peau. **NE PAS** ingérer; ce produit est nocif s'il est avalé.

Cause l'irritation de la peau. Nocif si absorbé par la peau. Éviter le contact avec les yeux. Peut sensibiliser la peau. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un nébulisateur manuel ou un appareil pneumatique ou

d'un équipement de brumisation portatif.

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

NE PAS pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les intervalles spécifiés dans le tableau suivant. Lorsque le DS pour les activités de récolte et le DAAR diffèrent, le plus long des deux intervalles doit être respecté lors de la récolte de la culture.

Cultures	Délai d'attente avant récolte (DAAR)	Activité après l'application	Délai de sécurité (DS)
Pommes de terre	14 jours	Toutes les activités	24 heures
Soja	Ne pas appliquer après le stade de croissance R3, début de formation des gousses	Toutes les activités	24 heures
Graines sèches de pois (SGC 6-21F)	30 jours	Ajustement manuel de l'irrigation	24 heures
		Toutes les autres activités	12 heures
Tiges et feuilles pommées de <i>Brassica</i> (SGC 5A)	65 jours	Toutes les activités	24 heures
Feuilles libres de <i>Brassica</i> (SGC 5B)	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Bleuets en corymbe et bleuets nains, cassis et gadelles, baies de sureau, groseilles à maquereau et baies de gaylussaquier	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Raisins (vin)	21 jours	Palissage/tuteurage, l'enlèvement manuel des feuilles	9 jours
		Ajustement manuel de l'irrigation	2 jours
		Toutes les autres activités	12 heures
Légumineuses à gousse comestible (sauf les pois)	14 jours	Toutes les activités	24 heures
Haricots secs écosés, sauf le soja	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Ginseng	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Carottes	7 jours	Toutes les activités	24 heures
Pommes	28 jours	Toutes les activités	24 heures
Cucurbitacées (GC 9)	30 jours	Toutes les activités	24 heures
Poivrons des champs	30 jours	Toutes les activités	24 heures

Oignons (SGC 3-07A)	7 jours	Désherbage manuel	3 jours
		Toutes les autres activités	24 heures

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour une application à l'aide d'un pulvérisateur à rampe : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Un tracteur à cabine fermée est requis lors de l'application pour les applications personnalisées. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour une application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique: Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. De plus, porter un casque de protection résistant aux produits chimiques pendant l'utilisation d'un pulvérisateur pneumatique en cabine ouverte. Les casques de protection résistant aux produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'Wester, les chapeaux de pluie résistants aux produits chimiques ou les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque.

Pour les applications utilisant un pulvérisateur manuel à compression mécanique : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. De plus, porter un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH pour les pesticides.

Pour une application à l'aide d'un équipement aérien : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermé pendant l'application.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau les éclaboussures de produit sur la

peau. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Après l'application, se laver les mains et se doucher complètement avec de l'eau et du savon.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Les utilisateurs doivent se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer, utiliser des cosmétiques ou d'aller aux toilettes.

Pendant l'utilisation de ce produit, ne pas manger, boire ou fumer (y compris fumer).

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les petits mammifères sauvages et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le fluazinam est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans les zones traitées avec des produits contenant du fluazinam au cours de la saison précédente.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et sec, à l'écart des autres pesticides et engrais.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

9.0 MODE D'EMPLOI

9.1 Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Le fongicide agricole Allegro 500F peut être utilisé efficacement sous forme de solution diluée pulvérisée. Il est essentiel d'obtenir une couverture complète et uniforme pour supprimer les maladies.

NOTE : Inverser lentement le contenant à plusieurs reprises pour assurer l'homogénéité du produit.

Les doses d'emploi figurant sur cette étiquette indiquent le nombre de litres du fongicide agricole

Allegro 500F par hectare, à moins d'indication contraire. Lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies, il est préférable d'utiliser l'intervalle le plus court entre les traitements.

Ajouter lentement la quantité requise du fongicide agricole Allegro 500F dans la cuve du pulvérisateur pendant le remplissage. Laisser l'agitateur en marche pendant le remplissage de la cuve et pendant la pulvérisation.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada Inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada Inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

9.2 Application par voie terrestre

9.2.1 Information générale

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer lors de période de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé

au vent.

9.2.2 Directives de mélange

REMARQUE : il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot.

REMARQUE : les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots.

REMARQUE : il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

Il **N'EST PAS** recommandé de combiner des formulations (WG ou DF) et des produits d'association dans un même lot. Mélanger les lots de formulations WG ou DF tout d'abord, pomper dans la trémie, puis ajouter les produits d'association par induction ou sous la forme de mélanges par lot supplémentaires. Lorsque plusieurs produits sont mélangés, respecter l'ordre de mélange suivant.

1. L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond avec de l'eau propre avant de mélanger le fongicide Allegro 500F.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec le porteur. Engager une agitation douce.
3. Verser la quantité requise de poudre mouillable ou de granule mouillable, le cas échéant.
4. Remplir le réservoir aux 3/4 et ajouter le fongicide Allegro 500F et d'autres produits liquides, s'il y a lieu.
5. Remplir le réservoir aux 9/10 et ajouter du concentré émulsifiable, des solutions liquides ou des huiles émulsifiables, selon les besoins. Si vous ajoutez des huiles émulsifiables, évitez une agitation excessive pour éviter que le mélange ne forme une masse grasse et ne se dépose.
6. Finir de remplir le réservoir. Maintenir une agitation douce pendant les opérations de mélange et de pulvérisation.
7. Ne pas laisser reposer sans agitation.
8. Lors de l'utilisation d'un mélange de fongicide Allegro 500F et d'huile émulsifiable, nettoyer le réservoir immédiatement après utilisation avec un détergent puissant et de l'eau propre.

9.2.3 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquer à raison d'au moins 100 L/ha de bouillie OU selon le volume indiqué pour les cultures et les ravageurs mentionnés dans le tableau suivant, si ce volume est plus GRAND.
2. Buses : Utiliser uniquement des buses moyennes ASAE conçues pour délivrer des gouttelettes d'un diamètre médian en volume de 300 microns ou plus. L'utilisation de volumes d'eau plus élevés et de tailles de buses de pulvérisation plus grandes augmentera généralement le dépôt de pulvérisation et réduira la dérive.
3. Pression : Tel que recommandé par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille moyenne (selon l'ASAE).
4. Appliquer à une vitesse uniforme et éviter les chevauchements. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

9.2.4 Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser le fongicide Allegro 500F, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont entièrement propres.

Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. **NE PAS** laisser de résidus de fongicide Allegro 500F sécher dans le réservoir du pulvérisateur.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
 1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **NE PAS** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétaux que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
 2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
 3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

9.3 Application par voie aérienne

9.3.1 Renseignements généraux

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou un système GPS.

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

9.3.2 Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Syngenta Canada, Inc. au 1-877-964-3682. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial.

Volume: Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 45 litres par hectare.

Suivre les recommandations fournies par les services locaux de dépistage des maladies ou les calendriers de pulvérisation provinciaux ou territoriaux quant au moment approprié pour l'application des fongicides protecteurs dans la région. Des pratiques culturales telles que la gestion du couvert végétal et l'enlèvement des débris culturels à la fin de l'hiver doivent être intégrées à l'usage de fongicides pour réduire l'incidence des maladies. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court entre les traitements lorsque la maladie exerce une forte pression, dans les variétés très sensibles ou quand les conditions météorologiques sont favorables au développement des maladies.

Les traitements effectués avec le fongicide Allegro 500F doivent faire partie d'une stratégie globale de lutte contre les maladies; cette stratégie doit englober le choix de variétés tolérantes aux maladies, la gestion des résidus végétaux, la rotation des cultures et l'exécution de programmes de fertilisation et d'irrigation en temps opportun et à des endroits précis. Les traitements fongicides doivent débuter avant l'infection par la maladie et se poursuivre pendant toute la saison en vertu d'une stratégie de gestion de la résistance (voir **Recommandations sur la gestion de la résistance**).

9.3.3 Directives de mélange

Il **N'EST PAS** recommandé de mélanger ce produit directement dans le réservoir de l'avion. L'utilisation d'équipement pour la manutention des produits chimiques pour charger la trémie **EST** recommandée. Ce produit **PEUT ÊTRE** introduit par induction dans une trémie remplie d'eau au préalable ou **PEUT ÊTRE** mélangé à l'eau avant d'être transféré dans la trémie. Ce produit **PEUT ÊTRE** mélangé par lot et transféré dans la trémie par pompage. Dans tous les cas, l'équipement de manutention des produits chimiques et l'intérieur de la trémie doivent être propres avant d'être utilisés.

REMARQUE : il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot.

REMARQUE : les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots.

REMARQUE : il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

Il **N'EST PAS** recommandé de combiner des formulations (WG ou DF) solides et des produits d'association liquides dans un même lot. Mélanger les lots de formulations WG ou DF tout d'abord, pomper dans la trémie, puis ajouter les produits d'association liquides par induction ou sous la forme de mélanges par lot supplémentaires. Lorsque plusieurs produits sont mélangés, respecter l'ordre de mélange suivant.

1. Pomper l'eau dans la trémie pour obtenir au moins entre le quart et la moitié du volume de bouillie désiré. Démarrer la circulation dans la trémie si possible.

2. Bien mélanger tous les produits d'association de formulation WG ou DF et agiter pour obtenir un mélange complet. Pomper dans la trémie.
3. Mélanger par induction ou bien mélanger par lot les formulations SE or SC.
4. Bien mélanger par lot tous les produits d'association de formulation EC. Les formulations EC peuvent aussi être ajoutées au lot de l'étape 3.
5. Induire ou bien mélanger par lot le fongicide Allegro 500F et les solutions de produits d'association de formulation SN ou SL. Les formulations SN/SL peuvent aussi être ajoutées au lot de l'étape 3.
6. Pomper les produits SC, EC et/ou SN/SL mélangés par lot dans la trémie.
7. Terminer le remplissage de la trémie avec de l'eau.
8. S'il était impossible de démarrer l'agitation de la trémie à l'étape 1, le faire dès que possible une fois en vol.
9. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
10. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

9.3.4 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquez dans un volume de pulvérisation de 45 L/ha. Un volume d'eau approprié contribue à assurer une bonne couverture.
2. Buses : N'utiliser que des buses produisant des gouttelettes correspondant à la classification moyenne ou grossière de l'ASAE (diamètre médian de 300 microns ou plus).
3. Pression : tel que recommandée par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille allant de moyenne à grossière (selon l'ASAE).
4. S'assurer que le dispositif d'agitation de la trémie est engagé dans la mesure du possible pendant le vol.

9.3.5 Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser le fongicide Allegro 500F, s'assurer que la trémie, l'équipement de manutention des produits chimiques, les conduites et le filtre sont entièrement propres.

Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. **NE PAS** laisser de résidus de fongicide Allegro 500F sécher dans l'équipement d'application.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
 1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **NE PAS** nettoyer le l'équipement d'application près de végétaux que l'on désire conserver, de puits ou d'autres sources d'eau.
 2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
 3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

9.4 Zones tampons de pulvérisation

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- Les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (mètres) requis pour la protection des:		
			Habitats d'eau douce:	Habitats estuariens/marins:	Habitats terrestres:
Pulvérisateur agricole	Pomme de terre		30	25	1
	Légumineuses à gousses comestibles (sauf les pois), haricots secs à écosser (sauf le soja), graines sèches de pois, raisins		35	25	0
	Soja		35	30	0
	Ginseng, oignons sous-groupe de cultures (3-07A), carottes		35	30	1
	Cucurbitacées (groupe de cultures 9), poivrons des champs		40	30	1
	Bleuets en corymbe et bleuets nains, cassis et gadelles, baie de sureau, groseille à maquereau, baie de gaylussaquier		40	35	1
Pulvérisation pneumatique	Pommes		45	40	1
	Raisins (sauf les raisins de table)	début de saison	45	40	1
		fin de saison	35	30	1
Voie aérienne	Pommes de terre	voilure fixe	70	30	15
		voilure tournante	55	25	10
	Légumineuses à gousses comestibles (sauf les pois), haricots secs à écosser, graines sèches de pois, soja	voilure fixe	150	60	0
		voilure tournante	125	45	0

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zones tampons de pulvérisation dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

9.5 Restrictions pour la rotation des cultures

On peut semer des pommes de terre et haricots secs à écosser dans les champs traités avec le fongicide agricole Allegro 500F dès que les conditions le permettent après la dernière application. Les autres légumes racines et les légumes feuilles peuvent être semés 30 jours après la dernière application. Toutes les autres cultures peuvent être semées 70 jours après la dernière application.

9.6 Lutte antiparasitaire intégrée

Il est recommandé d'utiliser le fongicide agricole Allegro 500F dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI); ce programme peut inclure l'utilisation de variétés résistant aux maladies, de pratiques de lutte culturale et/ou d'agents biologiques, le dépistage aux champs et le recours à des systèmes de prévision des maladies visant la prévention des dommages d'importance économique causés par les ravageurs. Les pratiques reconnues pour réduire le développement des maladies doivent être mises en œuvre. Consulter les autorités agricoles de votre province pour connaître les autres stratégies de LAI établies dans votre région. Le fongicide agricole Allegro 500F peut être utilisé dans le cadre de programmes de prévision des maladies, qui recommandent de cibler le moment des traitements en fonction des facteurs environnementaux favorisant le développement des maladies.

10.0 MODE D'EMPLOI SELON LES CULTURES

10.1 Pommes de terre

CULTURE	Pommes de terre
MALADIE SUPPRIMÉE	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)
TAUX	0,4 L/ha
CALENDRIER D'APPLICATION	Commencer les traitements lorsque les plantes mesurent de 15 à 20 cm de hauteur, ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours.
MALADIE SUPPRIMÉE	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
TAUX	0,4 à 0,6 L/ha
CALENDRIER D'APPLICATION	Commencer les traitements en pleine floraison. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours. Lorsque la pression de la moisissure blanche se situe entre faible et modérée, utiliser 400 mL. Lorsque les conditions favorisent une pression de moisissure blanche se situant entre modérée et élevée, augmenter la dose à 600 mL.

VOLUME DE PULVÉRISATION	Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution de pulvérisation à utiliser varie en fonction de la croissance des plantes; il se situe normalement entre 200 et 600 litres à l'hectare dans le cas des applications par voie terrestre. Pour les applications par voie aérienne, appliquer dans au moins 45 litres à l'hectare.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 10 jours
NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS CONSÉCUTIFS	3 avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON	Pour le mildiou, 10 applications
QUANTITÉ MAXIMALE DE PRODUIT PAR SAISON	4,0 L/ha

10.2 Soja

CULTURE	Soja
MALADIE SUPPRIMÉE	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
TAUX	0,88 à 1,17 L/ha
MALADIE RÉPRIMÉE	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
TAUX	0,44 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de pulvérisation variera habituellement de 100 à 600 litres par hectare (application par voie terrestre) ou un minimum de 45 litres d'eau par hectare (application par voie aérienne).
CALENDRIER D'APPLICATION	Effectuer un premier traitement entre le stade de croissance R1 (début de floraison) et le stade R2 (pleine floraison) et, si nécessaire, répéter de 10 à 14 jours plus tard au stade du début de la formation de cosse (R3). Pour un traitement préventif ou lorsque les conditions sont peu favorables à la maladie, utiliser la faible dose. Lorsque les conditions sont favorables à un développement de modéré à élevé de la maladie, utiliser la dose élevée.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	10 à 14 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	2
QUANTITÉ MAXIMALE DE PRODUIT PAR SAISON	2,34 L/ha
REMARQUES	NE PAS laisser le bétail de paître dans les zones traitées. NE PAS utiliser le foin venant de champs traités pour nourrir le bétail.

10.3 Graines sèches de pois, Sous-groupe de cultures 6-21F

CULTURE	Graines sèches de pois, Sous-groupe de cultures 6-21F
MALADIE SUPPRIMÉE	Ascochytiase (<i>Ascochyta</i> spp.), Brûlure ascochytiq (<i>Mycosphaerella pinodes</i>)
TAUX	1,0 L/ha
MALADIE RÉPRIMÉE	Anthraxose (<i>Colletotrichum</i> spp.), Moisissure blanche (<i>Sclerotinia</i>

	<i>sclerotiorum</i>)
TAUX	0,6 à 1,0 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de pulvérisation variera habituellement de 200 à 600 litres par hectare (application par voie terrestre) ou un minimum de 45 litres d'eau par hectare (application par voie aérienne).
CALENDRIER D'APPLICATION	Effectuer la première application vers 10 à 30% de floraison (c'est-à-dire lorsque 10 à 30% des plantes ont au moins une fleur ouverte). Les applications ultérieures peuvent être effectuées à un intervalle de réapplication de 7 à 10 jours.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 10 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	2 applications à raison de 1 L (500 g p.a.) par hectare 3 application à raison de 0,6 L (300 g p.a.) par hectare
QUANTITÉ MAXIMALE DE PRODUIT PAR ANNÉE	2 L/ha
REMARQUES	Le sous-groupe de cultures des graines sèches de pois 6-21F, comprend : Pois (<i>Pisum</i> spp. ; y compris les pois des champs, les pois secs, les pois de jardin, les pois verts secs, le pois jaune, le pois ridé et le pois Marrowfat secs) ; les pois chiches (garbanzo) ; les lentilles ; la gesse cultivée ; le pois cajan; les cultivars, les variétés et/ou les hybrides de ces denrées. NE PAS appliquer plus de 2 L/ha/année. NE PAS récolter le fourrage ni couper le foin dans les 30 jours suivant l'application.

11.0 USAGES LIMITÉES

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ISK Biosciences dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, ISK Biosciences n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

11.1 Légumes-feuilles genre *Brassica*

CULTURES	Choux pak-choï; brocoli; rapini; choux de Bruxelles; choux pommés; choux-fleurs; chou brocoli; brocoli de Chine; choux chinois; choux rosette; chou frisé; chou-rave; mizuna; feuilles de moutarde; moutarde épinard; chou pé-tsaï et feuilles de colza
-----------------	---

MALADIE SUPPRIMÉE	Hernie des crucifères (<i>Plasmodiophora brassicae</i>)
MOMENT DU TRAITEMENT	Traitement avant la transplantation
TAUX	2,9 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	500 L/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans une bande minimale de 25 cm le long des semis en lignes et incorporer à une profondeur de 15 à 20 cm au moyen d'un organe d'incorporation et en une seule opération. Transplanter les semis dans la bande traitée. S'il s'agit d'une plate-bande, une application généralisée peut être effectuée avant de former la plate-bande.
MOMENT DU TRAITEMENT	Traitement des plantes repiqués
TAUX	Mélanger 50 mL de fongicide agricole Allegro 500F à de l'eau pour obtenir une solution de 100 L. Appliquer 100 mL de solution par plante aussitôt après la transplantation.
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON	1
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.2 Petits fruits

CULTURES	Bleuet en corymbe, bleuet nain
MALADIE RÉPRIMÉE	Pourriture sclérotique (<i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i>), anthracnose du fruit (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i> et <i>C. acutatum</i>)
TAUX	1,46 à 2,24 L/ha
MALADIE RÉPRIMÉE	Brûlure phomopsienne (<i>Phomopsis vaccinia</i>)
TAUX	2,24 L/ha
MALADIE SUPPRIMÉE	Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)
TAUX	1,46 à 2,24 L/ha
CULTURES	Gadelles et cassis, baie de sureau, groseille à maquereau et baie de gaylussaquier
MALADIE RÉPRIMÉE	Anthracnose du fruit (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i> et <i>C. acutatum</i>)
TAUX	2,24 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	300 à 1000 L/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	Forme de pulvérisation foliaire
MOMENT DU TRAITEMENT	Pour supprimer le Botrytis moisissure grise, effectuer le premier traitement au début de la floraison. Un deuxième traitement peut être effectué de 7 à 10 jours plus tard. Dans la gamme de doses indiquées, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions sont très favorables à la maladie. Pour les autres utilisations, commencer les applications au débourrement et répéter à intervalle de 7 à 10 jours jusqu'à la chute des pétales.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 10 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON	2
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.3 Raisins

CULTURES	Raisins destinés à la production de vin
MALADIE SUPPRIMÉE	Nécrose (<i>Phomopsis viticola</i>) Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)
TAUX	1,0 L/ha
MOMENT DU TRAITEMENT	Pour la suppression de la pourriture grise causée par Botrytis, commencer les traitements au début de la floraison. Un deuxième traitement peut être effectué à la fermeture de la vigne, à la véraison ou avant la récolte. Les traitements doivent être effectués à un minimum de 21 jours d'écart. Une couverture complète des grappes est essentielle. Pour la suppression de nécrose, la première application doit être effectuée à titre préventif lors du débourrement. En cas de forte pression de la maladie, utiliser l'intervalle le plus court.
CULTURES	Raisins (sauf les raisins de table)
MALADIE SUPPRIMÉE	Botrytis moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)
TAUX	1,0 L/ha
MOMENT DU TRAITEMENT	Pour la suppression de la pourriture grise causée par Botrytis, commencer les traitements au début de la floraison. Un deuxième traitement peut être effectué à la fermeture de la vigne, à la véraison ou avant la récolte. Les traitements doivent être effectués à un minimum de 21 jours d'écart. Une couverture complète des grappes est essentielle.
MALADIE RÉPRIMÉE	Anthraxnose (<i>Elsinoe ampelina</i>)
TAUX	1,2 L/ha
MOMENT DU TRAITEMENT	La première application doit être effectuée de façon préventive avant l'apparition de la maladie, en préfloraison, lorsque les pousses mesurent de 2 à 5 cm de long, ou plus tôt au moindre signe d'anthraxnose. Répéter les applications au besoin à un intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser des intervalles courts lorsque vous vous attendez à ce que la progression de la maladie soit rapide en raison de conditions favorables et pendant la croissance rapide de la culture. Utiliser des intervalles longs lorsque vous vous attendez à ce que la progression de la maladie soit lente.
VOLUME DE PULVÉRISATION	Minimum de 300 litres d'eau par hectare
MÉTHODE D'APPLICATION	foliaire, traitement généralisé
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 14 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	Nécrose, 2 applications par année. Anthraxnose, 4 applications par année et pas plus que 3 consécutives.
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne. Utiliser uniquement sur des cultivars de raisins destinés à la production de vin.

11.4 Légumineuses

CULTURES	Légumineuses à gousses comestibles (sauf les pois) : Haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (y compris haricot d'Espagne, haricot mange-tout, haricot jaune). Haricot (<i>Vigna</i> spp.) (y compris dolique asperge, dolique de Chine, haricot papillon, haricot kilomètre), pois-sabre, soja (graine immature) et haricot sabre
-----------------	--

MALADIE SUPPRIMÉE	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
TAUX	0,6 à 1,0 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	300 à 1000 litres d'eau à l'hectare (application par voie terrestre) OU un minimum de 45 litres d'eau à l'hectare (application par voie aérienne)
MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire
MOMENT DU TRAITEMENT	Pour supprimer la moisissure blanche, commencer les applications quand les plantes sont entre l'étape de la première floraison et à 10 % de floraison, c.-à-d. quand 10 % des plantes ont au moins une fleur ouverte. Procéder à une deuxième application 7 à 10 jours plus tard, mais avant que 50 % des plantes aient au moins une fleur ouverte. Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser le taux le plus élevé.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 10 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	2
CULTURES	Haricots secs à écosser, sauf le soja
MALADIES SUPPRIMÉES	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>), Anthracnose (<i>Colletotrichum lindemuthianum</i>)
TAUX	0,6 à 1,0 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans une quantité suffisante d'eau pour couvrir adéquatement le feuillage. Le volume de pulvérisation varie généralement entre 200 et 600 litres à l'hectare (application par voie terrestre) ou un minimum de 45 litres d'eau à l'hectare (application par voie aérienne).
MOMENT DU TRAITEMENT	Pour supprimer la moisissure blanche, effectuer les applications lorsque les plantes se trouvent de 10 % à 30 % de floraison (c.-à-d. quand 10 à 30 % des plantes ont au moins une (1) fleur ouverte). Si nécessaire, une deuxième application peut être effectuée entre 7 à 10 jours après la première application. Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser le taux le plus élevé. Pour supprimer l'anthracnose, effectuer les applications lorsque les plantes se trouvent de 10 % à 30 % de floraison (c.-à-d. quand 10 à 30 % des plantes ont au moins une (1) fleur ouverte). Si nécessaire, une deuxième application peut être effectuée entre 10 à 14 jours après la première application. Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser le taux le plus élevé.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	Moisissure blanche: 7 à 10 jours Anthracnose: 10 à 14 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	2
QUANTITÉ MAXIMALE DE PRODUIT PAR SAISON	NE PAS appliquer plus que le maximum saisonnier de 2,0 litres par hectare durant chaque saison de croissance.
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	30 jours

11.5 Ginseng

CULTURES	Ginseng
MALADIES SUPPRIMÉES	Rhizoctone commun (<i>Rhizoctonia solani</i>), Alternariose (<i>Alternaria panax</i>) et Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)
TAUX	1,2 L/ha

VOLUME DE PULVÉRISATION	100 à 500 litres d'eau par hectare
MOMENT DU TRAITEMENT	Pour supprimer le rhizoctone commun, commencer à la semence, et continuer par intervalle de 14 jours. Pour supprimer l'alternariose et la pourriture grise, commencer le traitement au premier signe de la maladie ou lorsque les conditions sont favorables pour le développement de ce type de maladie. Répéter l'application selon le besoin, par intervalle de 7 à 14 jours.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 14 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	4
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.6 Carottes

CULTURE	Carottes
MALADIES SUPPRIMÉES	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Alternariose (<i>Alternaria dauci</i>)
TAUX	1,16 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans suffisamment d'eau pour arroser convenablement les feuilles à partir d'une technique de pulvérisation en bandes directement par-dessus la récolte. Le volume de pulvérisation varie habituellement entre 200 et 600 litres par hectare.
MOMENT DU TRAITEMENT	La première application doit être effectuée par prévention ou dès les premiers signes de la maladie. Toutes les applications ultérieures doivent être effectuées à des intervalles de 7 jours.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	Pour la moisissure blanche, ne pas effectuer plus de 3 applications avant d'alterner avec un autre fongicide homologué pour la même maladie n'appartenant au groupe 29. <u>4 applications par année pour supprimer l'alternariose</u>
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.7 Pommes

CULTURE	Pommes
MALADIES SUPPRIMÉES	Tavelure du pommier (<i>Venturia inaequalis</i>) Moucheture du pommier (<i>Schizothyrium pomi</i>) Tache de suie du pommier (<i>Gloeodes pomigena</i>)
TAUX	0,5 à 1,0 L/ha
MALADIES SUPPRIMÉES	Rouille de virginie du pommier (<i>Gymnosporangium juniperi-virginianae</i>) Pourriture amère (<i>Colletotrichum cingulata</i>) Alternariose (<i>Alternaria mali</i>)
MALADIES RÉPRIMÉES	Acarien jaune (<i>Tetranychus urticae</i>) Acarien rouge (<i>Panonychus ulmi</i>) Ériophyde du pommier (<i>Aculus schlechtendali</i>)
TAUX	0,75 à 1,0 L/ha
MALADIES RÉPRIMÉES	Pourriture noire (<i>Botryosphaeria obtusa</i>) Tache phoméenne (<i>Mycosphaerella pomi</i>) Rouille du cognassier (<i>Gymnosporangium clavipes</i>)
TAUX	1,0 L/ha

MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire
MOMENT DU TRAITEMENT	Le fongicide agricole Allegro 500F doit être appliqué par une pulvérisation généralisée à titre préventif. Pour supprimer la tavelure du pommier, commencer l'application au stade de la pointe verte, ou lorsque les conditions sont favorables pour développer la tavelure. Toutes les autres applications doivent être effectuées selon un intervalle de 7 à 14 jours. Il faut appliquer un taux élevé à un intervalle court pour les variétés particulièrement susceptibles et/ou lorsque les risques d'apparition de la maladie sont grands. Pour supprimer la moucheture ou la tache de suie du pommier, commencer les applications avant l'apparition de la maladie, selon un intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour un taux élevé et un intervalle court lorsque la pression de la maladie est élevée. Pour la suppression de la pourriture amère et l'alternariose commencer les applications avant l'apparition de la maladie et continuer selon un intervalle de 7 à 10 jours; raccourcir l'intervalle lorsque le degré d'infestation est élevé. Pour réprimer la pourriture noire et la tache phoméenne, commencer les applications avant l'apparition de la maladie et continuer selon un intervalle de 7 jours. Lorsque le fongicide agricole Allegro 500F est utilisé en traitement postfloral, commencer les applications à la chute des pétales selon un intervalle de 7 jusqu'à 28 jours de la récolte. Pour les maladies et les acariens qui ne sont que réprimés, utiliser la dose élevée de 1,0 L/ha et effectuer les traitements selon un intervalle de 7 jours.
VOLUME DE PULVÉRISATION	1000 litres par hectare minimum
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 14 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	5 Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles du fongicide agricole Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide ayant une famille chimique différente.
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.8 Cucurbitacées (groupe de cultures 9)

CULTURES	Cucurbitacées en plein champ (groupe de cultures 9) (Chayotte (fruit), courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde, momordique spp., melon véritable, citrouille, courge d'été, courge d'hiver, pastèque)
MALADIES SUPPRIMÉES	Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>), Pourriture noir (<i>Didymella bryoniae</i>)
TAUX	1,75 L/ha
MALADIES RÉPRIMÉES	Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>), Pourriture noir (<i>Didymella bryoniae</i>)
TAUX	0,875 L/ha
MALADIE SUPPRIMÉE	Alternariose (<i>Alternaria</i> spp.)
TAUX	0,875 à 1,75 L/ha Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser le taux le plus élevé.
VOLUME DE PULVÉRISATION	280 à 470 litres d'eau par hectare
MÉTHODE D'APPLICATION	Traitement foliaire généralisé, application terrestre seulement

MOMENT DU TRAITEMENT	Allegro 500F doit être appliqué en traitement généralisé à titre préventif lorsque les stolons/vignes commencent à se former, ou plus tôt, dès les premiers signes de la maladie.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	3 Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles d'Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente.
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.9 Poivrons des champs

CULTURE	Poivrons des champs
MALADIE RÉPRIMÉE	Brûlure phytophthoréenne (<i>Phytophthora capsici</i>)
TAUX	1,75 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	280 à 560 litres d'eau par hectare
MÉTHODE D'APPLICATION	Traitement fongique du sol seulement par trempage et/ou application foliaire, traitement généralisé
MOMENT DU TRAITEMENT	Les applications doivent commencer dès le repiquage. L'application initiale peut être une application foliaire ou se faire par traitement fongique du sol par trempage. Toutes les applications suivantes doivent être foliaires; le feuillage, la tige et la base de la plante doivent être pulvérisés.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	3 Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles d'Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente.
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.10 Oignons (sous-groupe de cultures 3-07A)

CULTURE	Oignons (sous-groupe de cultures 3-07A)
MALADIES RÉPRIMÉES	Grains pourpres (<i>Alternaria porri</i>) Moisissure grise (<i>Botrytis squamosa</i>) Brûlure des feuilles Stemphylium (<i>Stemphylium vesicarium</i>)
TAUX	1,16 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	Utiliser un volume d'eau suffisant pour garantir une couverture complète de la culture; mais pas moins de 100 L/ha sont recommandés.
MÉTHODE D'APPLICATION	Foliaire, généralisée
MOMENT DU TRAITEMENT	Commencer l'application lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou à l'apparition des premiers signes de la maladie.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 10 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	5 Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles d'Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente.
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.11 Bleuets nain

CULTURE	Bleuet nain
MALADIE RÉPRIMÉE	Tache foliaire due à la valdensinia (<i>Valdensinia heterodoxa</i>)
TAUX	0,4 à 0,8 L/ha
VOLUME DE PULVÉRISATION	300 à 1000 litres d'eau par hectare
MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire
MOMENT DU TRAITEMENT	Commencer les applications au début de la floraison ou dès les premiers symptômes dans les champs au stade de la fructification, et à une période équivalente dans les champs en pousse. Utiliser l'intervalle le plus court et le taux d'application le plus élevé lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Une bonne répartition du produit de pulvérisation dans le couvert végétal est essentielle pour une gestion efficace de la maladie.
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7 à 14 jours
NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON	4
REMARQUES	Réservé à l'utilisation dans l'Est du Canada seulement NE PAS appliquer par voie aérienne.

12.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, noter que le fongicide agricole Allegro 500F contient du fluazinam, un fongicide du groupe 29. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide agricole Allegro 500F et à d'autres fongicides du groupe 29. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

Aux fins de la gestion de la résistance, noter que le fongicide agricole Allegro 500F contient un fongicide du groupe 29 qui est considéré comme suscitant un faible risque de développement d'une résistance au sein de la population fongique. Toutefois, à titre de principe général, il est recommandé de ne pas se fier exclusivement à un seul produit pour supprimer les ravageurs. Afin de prolonger l'efficacité de ce produit, il est recommandé de se conformer aux stratégies de gestion de la résistance suivantes :

Si plus d'une application par année est autorisée, suivre les instructions d'utilisation concernant le nombre maximum d'applications séquentielles. Passer à un fongicide avec un mode d'action différent après avoir fait le maximum d'applications consécutives du fongicide agricole Allegro 500F ou d'autres fongicides du groupe 29.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ISK Biosciences Corporation en présence d'une baisse possible de sensibilité à le fongicide agricole Allegro 500F chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour de plus amples renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec le fabricant en composant le 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.